



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur



Evaluation

Biodiversité

et patrimoine naturel



Contrat de Transition Écologique
du Pays de Grasse
Biodiversité & changement climatique



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



l'Europe
s'engage
sur
le Massif Alpin

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES



ENJEUX DU TERRITOIRE



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur

Enjeux actuels pour la biodiversité

Réflexion : quels enjeux principaux pour la biodiversité des Préalpes d'Azur ?

- Quels atouts ?
- Quelles faiblesses ?
- Quelles opportunités ?
- Quelles menaces ?

En termes d'espèces, d'habitats et d'espaces (= « espaces naturels prioritaires » identifiés au Plan du Parc)



Repartager les **enjeux et objectifs** actés dans notre Charte

Atouts, faiblesses, opportunités et menaces

ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• Grande diversité de composantes physiques, ensemble biogéographique unique• Riche biodiversité et fort taux d'endémisme• Espèces emblématiques et cortèges remarquables• Territoire préservé• Conditions stationnelles favorables à des espèces en régression sur leur aire de répartition• Zonages d'inventaire, outils de gestion ou de protection• Activité agropastorale• Capital naturel et potentiel naturel très important• Gestionnaires d'espaces naturels• Trame verte et bleue régionale• Patrimoine géologique	<ul style="list-style-type: none">• Un déficit important de suivis• Nord du territoire reste peu connu• Mesures de protection ne couvrent pas tous les enjeux• Absence de structure capable de coordonner la préservation des patrimoines sur la globalité du territoire• Fragilité des équilibres naturels• Morcellement foncier• Patrimoine naturel et géologique peu valorisé• Déficit d'information et de sensibilisation sur les impacts de certaines pratiques sur les patrimoines• Manque de financement	<ul style="list-style-type: none">• Territoire qui attire les naturalistes, qui a fait l'objet de diverses publications• PNR est une opportunité pour la conception et l'animation du Docob « Estéron et Lane »• PNR est une opportunité pour la connaissance et la protection d'espaces aujourd'hui moins connus• Créations possibles de réserves naturelles régionales, mise en œuvre des trames vertes et bleues	<ul style="list-style-type: none">• Déprise des activités agropastorales• Nombreuses espèces en limite d'aire de répartition donc sensibles aux changements climatiques• Fréquentation en augmentation• Augmentation des activités de pleine nature• Manifestations sportives• Menace de mitage des espaces naturels et agricoles due à la pression foncière• Absence de doctrines pour les installations éoliennes et photovoltaïques• Sensibilité du régime karstique aux risques de pollution et au changement climatique

Enjeux et orientations potentielles

- Préservation, suivi et gestion des milieux naturels, de leur qualité et de leur diversité en priorité à l'intérieur des espaces naturels prioritaires
- Enrichissement de la connaissance de la faune, de la flore et des habitats patrimoniaux et indicateurs de la qualité des milieux naturels
- Coordination d'un système de suivi des espèces patrimoniales les plus sensibles intégrant la problématique du changement climatique
- Création d'un observatoire du patrimoine naturel et mise en réseau des données du PNR des Préalpes d'Azur
- Surveillance et suivi des espaces naturels les plus sensibles et fréquentés
- Encouragement et soutien des pratiques agricoles et sylvicoles durables et respectueuses de l'environnement
- Maîtrise de la fréquentation du territoire, information et sensibilisation des acteurs et du public
- Protection du patrimoine naturel par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage
- Préservation et la valorisation des patrimoines géologiques du territoire
- Amélioration de la connaissance du patrimoine géologique souterrain

**Transposés dans la
Charte du Parc**

Orientation stratégique 1 : Définir et mettre en œuvre une stratégie de préservation, de gestion et de valorisation de l'exceptionnelle biodiversité des Préalpes d'Azur

Charte du PNR des Préalpes d'Azur

■ Article 01 – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d'Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique

- Enrichir la connaissance des patrimoines naturels
- Mettre en place un observatoire du patrimoine naturel
- Expérimenter des méthodes de suivi des espèces et des espaces en lien avec l'impact du changement climatique sur la biodiversité, au vu de l'enjeu de préservation de celle-ci

■ Article 02 – Maintenir et gérer l'exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire

- Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes
- Participer aux dispositifs et aux stratégies nationales et régionales de préservation de la biodiversité
- Accompagner le projet de site Natura 2000 « Estéron et Lane » en cas de mise en place de ce site
- Définir, dans un délai de 3 ans, une stratégie partagée de maîtrise foncière et d'usage, à objectif de protection du patrimoine naturel et lorsque les autres outils de protection s'avèrent inappropriés ou difficiles à mobiliser
- Informer les acteurs locaux de leur patrimoine naturel exceptionnel et sensibiliser à son respect

■ Article 03 – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels

- Elaborer des mesures de gestion appropriées
- Informer les usagers selon les pratiques
- Encadrer la circulation des véhicules à moteur afin d'assurer la protection des milieux naturels
- Mener des actions d'information et de sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs du territoire

La biodiversité = une
thématique très transversale

Charte du PNR des Préalpes d'Azur

Autres articles comprenant des mesures relatives à la biodiversité

- Article 04 – Enrayer la régression de l'**agriculture et du pastoralisme**
- Article 06 – Rechercher et valoriser l'exemplarité environnementale
- Article 07 – Développer une **gestion forestière** concertée valorisant le potentiel de la filière bois
- Article 08 – Gérer les 6 **bassins versants et les milieux aquatiques** des Préalpes d'Azur
- Article 09 – Connaître pour conserver et valoriser le vaste **territoire karstique** des Préalpes d'Azur
- Article 11 – Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale
- Article 12 – Rechercher la sobriété énergétique et valoriser localement les **énergies renouvelables** compatibles avec les enjeux patrimoniaux
- Article 17 – Préserver la vocation agricole des terres
- Article 19 – Garantir une protection des **paysages** emblématiques et une gestion maîtrisée des paysages
- Article 24 – Gérer les **flux récréatifs** en structurant les activités de pleine nature
- Article 25 – Faire découvrir les Préalpes d'Azur au jeune public par l'**éducation au territoire et au développement durable** à l'échelon local
- Article 26 – Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines des Préalpes d'Azur



BILAN DES RÉALISATIONS



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur

Bilan des réalisations

Article 02 – Maintenir et gérer l'exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire

Mesures	Exemples de projets aboutis	Etat d'avancement			
Garantir le bon fonctionnement des écosystèmes	Réflexions stratégiques sur les TVB Diverses actions sur les espèces exotiques envahissantes	Mais certaines actions en cours (TVB de 3 intercos) Pas de système de veille et de gouvernance			
Participer aux dispositifs et aux stratégies nationales et régionales de préservation de la biodiversité	PNA Vipère d'Orsini animé par le CEN PNA Chiroptères animé par le GCP Plans locaux d'action (NCA, CBNMed/SMIAGE)				
Accompagner le projet de site Natura 2000 « Estéron et Lane » en cas de mise en place de ce site		Réflexion en cours par la DDTM			

Légende

Réalisée	En cours de réalisation	Partiellement réalisée	Non réalisée
Finalisée	Dynamique en cours, action prévue	Peu d'actions engagées, blocages, à l'arrêt	Aucun avancement

Bilan des réalisations

Article 02 – Maintenir et gérer l'exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire

Mesures	Exemples de projets aboutis	Etat d'avancement
Définir, dans un délai de 3 ans, une stratégie partagée de maîtrise foncière et d'usage, à objectif de protection du patrimoine naturel et lorsque les autres outils de protection s'avèrent inappropriés ou difficiles à mobiliser	Diagnostic foncier agricole et naturel	Etudes axées principalement sur le foncier agricole
Informers les acteurs locaux de leur patrimoine naturel exceptionnel et sensibiliser à son respect	Sensibilisations sur les trames noires et la gestion écologique/différenciée d'espaces verts + valorisation grand public données naturalistes (cf. mesure Observatoire PN)	

Légende

Réalisée	En cours de réalisation	Partiellement réalisée	Non réalisée
Finalisée	Dynamique en cours, action prévue	Peu d'actions engagées, blocages, à l'arrêt	Aucun avancement

Bilan des réalisations

Article 03 – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels

Mesures	Exemples de projets aboutis	Etat d'avancement
Elaborer des mesures de gestion appropriées	Diagnostics de fréquentation Eco-compteurs et comptages manuels	
Informers les usagers selon les pratiques	Sensibilisation, groupes de travail, accompagnements pour les manifestations sportives	
Encadrer la circulation des véhicules à moteur afin d'assurer la protection des milieux naturels	Accompagnement et veille	
Mener des actions d'information et de sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs du territoire	Guide des bonnes pratiques Ecogardes	Travail en cours sur la communication engageante

Légende

Réalisée	En cours de réalisation	Partiellement réalisée	Non réalisée
Finalisée	Dynamique en cours, action prévue	Peu d'actions engagées, blocages, à l'arrêt	Aucun avancement

Réalisations

SYNTHESE

Articles	Etat d'avancement
Article 01 – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d'Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique	Des espèces, habitats et espaces ciblés par la Charte mais encore peu étudiés Pas d'Observatoire : objectif pertinent à l'échelle du Parc ? Pas de suivi des espèces indicatrices
Article 02 – Maintenir et gérer l'exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire	Des « espaces naturels prioritaires » sans mesures/plan de gestion Pas de système de gouvernance Pas de stratégie de maîtrise foncière et d'usage
Article 03 – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels	

Légende

Réalisée	En cours de réalisation	Partiellement réalisée	Non réalisée
Finalisée	Dynamique en cours, action prévue	Peu d'actions engagées, blocages, à l'arrêt	Aucun avancement